



Communiqué de presse
Septembre 2020

LE LOGO «VOLAILLE FRANÇAISE» AU COEUR DES GMS

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'Association de Promotion de la Volaille Française (APVF*) a renouvelé son relevé linéaire en GMS concernant la présence du logo « Volaille Française». Ce relevé a été réalisé sur plus de 2 400 références à la coupe, en libre-service et sur les produits transformés dans les enseignes de proximité, les supermarchés, les hypermarchés et hard discount du 15 juin au 24 juillet 2020.

LA VOLAILLE EN LIBRE SERVICE

99 % des viandes de volailles, proposées en libre-service, indiquent une Origine Française.

63 % portent le logo «Volaille Française».

L'origine des viandes de volailles que l'on trouve en libre-service répond cette année encore favorablement aux attentes des consommateurs. En effet, une augmentation de l'Origine Française est constatée sur ce segment (+0,9 point). Néanmoins, nous observons une baisse de la présence du logo "Volaille Française" au profit de nouvelles mentions (sans OGM).

Suite aux conditions difficiles liées à la période de la pandémie du Covid-19, nous avons réorienté notre communication pour soutenir les filières canard à rôti et pintade en GMS. L'étude Roamler 2020, nous a permis de constater des données encourageantes pour la filière canard.

Christian Ragainne - Président de l'APVF



Zoom sur le filet de canard !

98 %

des filets de canards proposés en libre-service indiquent une Origine Française.

49 %

des mentions relevées portent le logo «Volaille Française»

Méthodologie : Etude Roamler menée du 15 juin au 24 juillet 2020 pour l'APVF : 1368 relevés effectués, dans 26 enseignes distinctes du territoire français, soit 8 missions (session de déplacement pour prélèvement) avec 5 thématiques d'étude (détention, pays d'origine, prix au kg, conditionnement, présence mentions).

LA VOLAILLE DANS LES PRODUITS TRANSFORMÉS

66 % des produits transformés, à base de volailles, indiquent une Origine Française.

35 % portent le logo «Volaille Française».

Nous sommes très heureux de nous apercevoir que la présence du logo "Volaille Française" sur les produits transformés a augmenté de 4 points par rapport à l'année 2019.

Cependant nous avons pu constater que le nombre de produits transformés relevés sans le logo "Volaille Française" bien qu'ils y soient éligibles, ne cesse d'augmenter (+ 7 points). Il est donc du devoir de tous de soutenir aujourd'hui et demain nos éleveurs, notre économie.

Christian Ragainne - Président de l'APVF

Méthodologie : Etude Roamler menée du 15 juin au 24 juillet 2020 pour l'APVF : 825 relevés effectués, dans 26 enseignes distinctes du territoire français, soit 5 missions (session de déplacement pour prélèvement) avec 5 thématiques d'étude (détention, pays d'origine, prix au kg, conditionnement, présence mentions).

*APVF : L'Association de Promotion de la Volaille Française créée en 2008 a pour vocation de promouvoir l'origine française des volailles. Cette année encore, l'APVF s'engage à valoriser les acteurs qui ont dit «**Oui à la Volaille Française**» et ainsi qui se sont engagés dans la démarche. Plus d'informations sur : www.jaimelavolaille.fr

Contact :

Arielle Couëry - Chargée de communication
acuery@fia.fr - 01 53 58 48 11